## SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS Commune de SERIGNAN ZAC « Les jardins de Sérignan »

## Extrait de l'arrêté N° 2016-II-411 du 02 juin 2016 portant

- Déclaration d'utilité publique du projet de ZAC
- Déclaration de cessibilité concernant les parcelles nécessaires à la réalisation dudit projet

## **ARTICLE 1:**

Est déclaré d'utilité publique le projet d'aménagement de la ZAC « Les Jardins de Sérignan » sur la commune de SERIGNAN.

## **ARTICLE 2**:

Sont déclarées cessibles sur le territoire de la commune de SERIGNAN, les parcelles mentionnées sur le plan et l'état parcellaire annexés à l'arrêté.

Pendant la durée d'un an, il peut être pris connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur dans la mairie concernée ainsi qu'à la sous-préfecture de Béziers et sur le site http://www.herault.gouv.fr/